

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 29 Mars 2010.

Présents : 14

Absents : néant

Mme SCHULZ Catherine est nommée secrétaire de séance.

Début de la séance à 18 h 30.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 15 Mars 2010.

Présentation et approbation de l'ordre du jour.

La fiscalité

Sur proposition de la commission communale des finances et après présentation de différentes simulations , le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition de 2009 , à savoir : TH 5,32.....FB 10,45....FNB 71,04.....T.P 23,22

Le produit attendu de la fiscalité votée sera pour l'année 2010 de : 437.771 €

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14.

Communication du montant de la dette du budget communal qui se monte à 410.000 €.

Budget communal 2010

Fonctionnement : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 640.558 euros.

Investissement : le budget s'équilibre en recette et en dépenses à 494.306 €

Le montant des investissements pour 2010 s'élèvent à 212.471 €.

Présentation des investissements envisagés : après discussion le conseil municipal considère que le projet de « sécurisation » du « Bouchet » devrait être programmé pour 2010.

Ce projet est inclus dans la programmation des travaux à la place du projet de sécurisation du domaine des espaces publics et de la voirie sur l'accessibilité des handicapés qui est reporté à une date ultérieure.

Le conseil municipal accepte la programmation ainsi modifiée et vote le budget communal 2010. Contre : 0 Abstention : 0 Pour 14.

Budget du Service de l'Eau 2010.

Exploitation : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 114.665 €

Investissement : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 276.058 €

Un emprunt de 100.000 est envisagé pour faire face aux dépenses programmées.

Le montant des travaux d'investissements pour la section s'élève à 231.715 €.

Le conseil municipal vote le budget présenté : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Budget de la « Zone Artisanale ».

Fonctionnement : Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 241.680 euros.

Investissement : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 214.054 €.

Un emprunt de 150.000 € est envisagé pour faire face aux dépenses. Le montant de cet emprunt sera fonction du résultat de l'appel d'offres pour l'aménagement de la zone.

Le conseil municipal vote le budget de la zone artisanale . Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 15.

La secrétaire de séance ,

le Maire ,

C. Schulz